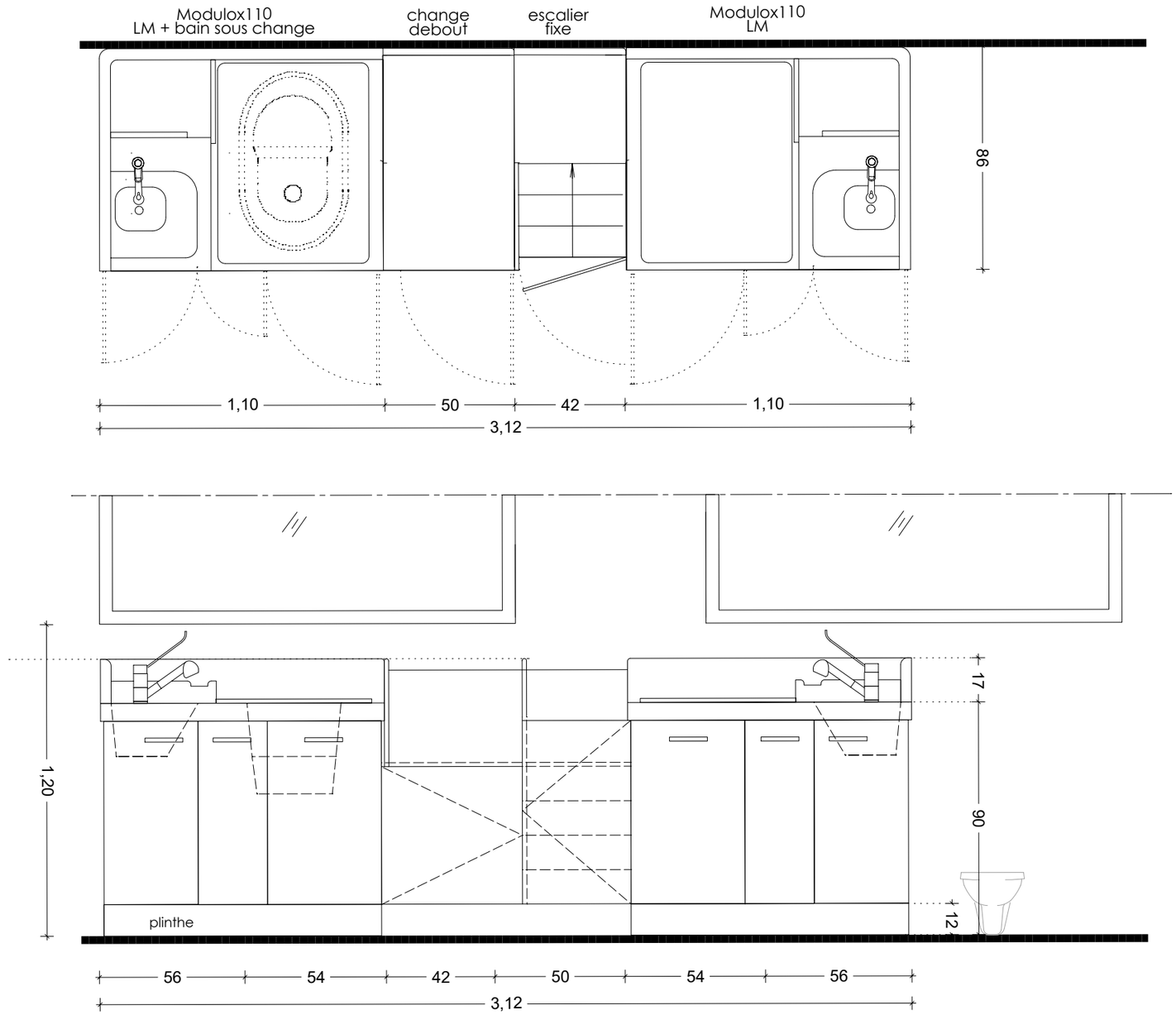

Atelier d'Architecture
NORMANDON & JARDIN

- Dans tous les cas de cette étude, l'architecte conserve la propriété intellectuelle et artistique de son œuvre, conformément aux articles L111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Marché N° 23EF11 Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la reconstruction de la crèche DOREMI - section AS n°51p Zone UB
Sur la commune de La Côte-Saint-André (38)

EXE
Détail 3 - Meuble Change

Ech : 1/20

C - 23-10 - 02

Date : 06/11/2024